

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°001/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LA REHABILITATION DE  
LA DELEGATION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS DU NORD

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution Budgétaire 2022, le Gouverneur de la Région du Nord (Autorité contractante) lance pour le compte de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord, un d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

A/ REHABILITATION	B/ CONSTRUCTION D'UNE LATRINE A DEUX CABINES
- Installations du chantier ,amené et repli du matériel;	- Travaux préliminaires ;
- Abatage et élagage d'arbres ,	- Brushing and cutting
- Maçonnerie ;	- Terrassement ;
- Peinture ;	- Fondations ;
- Climatisation ;	- Maçonnerie-élévation ;
- Toiture, couverture et plafonnage ;	- Charpente-couverture ;
- Electricité ;	- Menuiserie métallique ;
- Installation sanitaire ;	- Plomberie sanitaire ;
- Menuiserie.	- Peinture ;
	- VRD.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délgué pour la réalisation des travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, consistent en un (01) lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix-huit millions (18 000 000) de Francs CFA TTC.

6. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINMAP, exercice 2022.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 2% du montant prévisionnel, soit trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA établie par une banque

de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

#### 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tél : 222 27 19 49) dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

#### 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur (porte 112 tél : 222 27 19 49) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA francs CFA, payable au Trésor Public.

#### 11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tél : 222 27 19 49) au plus tard le 11/05/2022 à 09 heures précises, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°001/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LA REHABILITATION  
DE LA DELEGATION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS DU NORD  
EN PROCEDURES D'URGENCE**

*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

#### 12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de trois cent soixante mille francs CFA (360 000 F CFA) valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

#### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 11/05/2022 à partir de 10 heures dans la salle de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord.

#### 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces

administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

#### 14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit :

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70 % ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- 6- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

#### 14.2 Critères essentiels

- 1- Présentation générale de l'Offre : 01 oui/Non
- 2- Reference de l'entreprise : 02 oui/Non ;
- 3- Moyens humains : 14 oui/Non;
- 4- moyens matériels permanents ou mobilisables : 02 oui/Non;
- 5- Visite du site : 01 oui/Non ;
- 6- méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux : 06 oui/Non;
- 7- Preuve d'acceptation des conditions du marché : 02 oui/Non ;
- 8- surface financière : 02 oui/Non.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée, soit 21 oui sur les 30 possibles.

#### 15. Références prix et attribution

Le Gouverneur du Nord, Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre recevable administrativement aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

#### 16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordres techniques peuvent être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tél : 222 27 19 49) dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

#### 18. Additif à l'Appel d'Offres

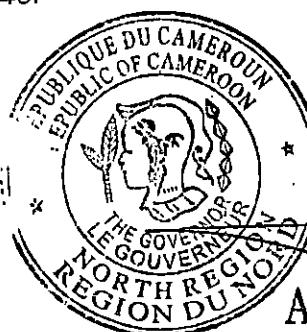
L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant l'ouverture des plis

#### 19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Ampliations :

- ✓ DR MINMAP/NO/P.Info
- ✓ DR MINEPAT/NO/P.Info
- ✓ ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- ✓ Président CRPM-NO (pour information)
- ✓ Affichage (pour information)
- ✓ Archives/Chrono



Garoua, le 18 AVR 2022

Le Gouverneur de la Région  
(Autorité contractante)

ABATE EDI'I Jean

Administrateur Civil Principal Hors Echelle